## **BURKINA FASO**

Unité - Progrès - Justice

DECRET N° 2011-<u>073</u>/PRES/PM/SGG-CM fixant l'intérim des départements ministériels.

## LE PRESIDENT DU FASO, PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES,

**VU** la Constitution ;

VU le décret n° 2011-002/PRES du 13 janvier 2011 portant nomination du Premier Ministre;

VU le décret n° 2011-004/PRES/PM du 16 janvier 2011 portant composition du Gouvernement;

VU le décret n°2010-106/PRES/RM du 12 mars 2010 portant nomination d'un Secrétaire général du Gouvernement et du conseil des ministres;

VU le décret n°96-057/PRES/PM/SGG-CM du 07 mars 1996 portant modalités de fonctionnement de l'intérim des départements ministériels ;

Sur proposition du Premier Ministre;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 18 février 2011;

## <u>D E C R E T E</u>

ARTICLE 1: L'intérim des départements ministériels est assuré conformément au tableau joint en annexe.

ARTICLE 2: En cas d'absence du ministre titulaire et des deux intérimaires, l'intérim du département ministériel est assuré par le Secrétaire Général du Gouvernement et du conseil des ministres.

ARTICLE 3: Le fonctionnement de l'intérim des départements ministériels s'effectue conformément aux dispositions du décret n° 96-057/PRES/PM/SGG-CM du 7 mars 1996 ci-dessus visé.

ARTICLE 4:

Le présent décret abroge le décret n° 2007-425/PRES/PM/SGG-CM du 13 juillet 2007 fixant l'intérim des départements ministériels et son complément n° 2007-698/PRES/PM/ du 07 novembre 2007.

ARTICLE 5:

Le Secrétaire général du gouvernement et du conseil des ministres est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal Officiel du Faso.

Ouagadougou, le 24 fevrier 2011

Le Premier Ministre

Tertius ZONGO

Le Secrétaire général du gouvernement et du conseil des ministres

Yacouba BARRY

Annexe au décret n°2011 - 073 /PRES/PM/SGG-CM du 24 fevrier 2011 fixant l'intérim des départements ministériels.

		13	12	ļ 	1 0	10	09		90	07	06		05			03	20	3	10	ORDRE	
	THE CONTRACT OF THE CONTRACT O	M. Culture, tourisme et Franconhonia	M. Mines, carrières et énergie	with a structures et desenclavement	décentralisation	M. Administration territoriale et	M. Santé	M. Charge du cabinet Présidentiel	N .	M. Défense	M. Justice, Garde des Sceaux		M. Transports	M. Economie et finances	ressources halieutiques	M. Agriculture, hydraulique et	M. Ketormes Politiques	régionale	M. Affaires étrangères et conécrion	MINISTERES	
	ATC 1 E		MCE	MID	MAID	MATI	MS	M.CP		DEF	MJ	IM		MEF	INTERNET	Манан	M/P-RP	MAECK		SIGLES	
	M. Communication	Initiative privée et artisanat	M. Industrie, Commerce, promotion	M. Habitat et urbanisme	MD/Collectivités territoriales		M.Action sociale et solidarité nationale	M. Réformes Politiques	יייי טיייםונוט	M Sécurité	M. Promotion des droits humains	M. Infrastructures et désenclavement		MD/Chargé du Budget	Mariculture	MOVA	M. Chargé du cabinet Présidentiel	MD/Coopération régionale		I <sup>et</sup> INTERIM	
	M. Sports et loisirs	or describitions	M. Infrastructures et Aésenclaries	M. Transports	M. Sécurité		M. Travail et sécurité sociale	M. Analyse prospective	M. Réformes Politiques	l'Administration	M. Fonction publique et réforme de	M. Habitat et urbanisme	initiative privée et artisanat	M. Industrie. Commerce promotion	M. Ressources animales	décentralisation	M. Administration territoriale et	M. Culture, tourisme et Francophonie		2ème INTERIM	

	MINISTERES	SIGLES	1 <sup>er</sup> INTERIM	2 <sup>ème</sup> INTERIM
14	M. Communication	MC	M. Culture, tourisme et Francophonie	M. Postes, technologies de l'information et communication
15	M. Sécurité	SECU	M. Défense	M. Administration territoriale et décentralisation
16	M. Environnement et développement durable	MEDD	M. Ressources animales	MD/Agriculture
17	M. Enseignements secondaire et	MESS	MD/Enseignement technique et formation professionnelle	M. Education nationale et alphabétisation
18	M. Recherche scientifique et	MRSI	M. Enseignements secondaire et supérieur	M. Agriculture, hydraulique et ressources halieutiques
19	M. Education nationale et	MENA	MD/Alphabétisation	M. Enseignements secondaire et superieur
20	M. Industrie, Commerce, promotion	MICPIPA	M. Mines, carrières et énergie	M. Economie et finances
21	M. Fonction publique et réforme de l'Administration	MFPRA	M. Travail et sécurité sociale	M. Jeunesse et emploi
22	M. Travail et sécurité sociale	MTSS	M. Fonction publique et réforme de l'Administration	M. Jeunesse et emploi
23	M. Analyse et prospective	MCPF	M. Economie et finances	M. Industrie, Commerce, promotion initiative privée et artisanat
24	Jeunesse et emploi	MJE	M. Travail et sécurité sociale	M. Fonction publique et réforme de l'Administration
25	M. Action sociale et solidarité	MASSN	M. Santé	M. Promotion de la femme
26	M. Ressources animales	MRA	M. Environnement et développement MD/agriculture durable	MD/agriculture
27	M. Promotion des droits humains	MPDH	M. Justice	M. Action sociale et solidarité nationale
28	M. Postes, technologies de l'information et communication	MPTIC	M. Communication	M. Recherche scientifique et innovation

			_				1		T	-	_		1	_
		34		ယ္သ		32		ن ا		30		29		
		Porte-parole du Gouvernement	O CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR	Secrétaire général du gouvernement	of to but to the fitter	M. Relations avec le narlement	2 T C 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2 1	M. Sports et loisire	or or contribution	M. Habitat et urbanisme	THE TAX TO TAX T	M. Promotion de la femme		MINISTERES
	I, G		SQQ-CM	SCC CM	MIKI		JCIM	NACY .	OHIV	MIII	H.A.IAI		010000	SICIES
WAS AVER WITH THE COLUMN TO TH	M. Administration territoriale et décentralisation	N	M. Relations avec le parlement	M D-1-2:	W. Promotion des droits humains		M. Jeunesse et emploi		M. Transports	Tianoliale	M. Action sociale et solidarité		INIEKIM	ICI TAITETTE
	M. Santé		M. Santé	decentralisation	M. Administration territoriale et		M. Culture, tourisme et Francophonie		M. Infrastructures et désenclavement		M. Promotion des droits humains		2eme INTERIM	

